

Un duo gagnant pour cinq commerçants

L'opération de Noël des commerçants, qui ont obtenu la Charte qualité, a permis à tous les clients des commerces concernés de remporter un lot.

Celle opération « Tickets gagnants » pour les fêtes de fin d'année a été décidée de manière informelle, autour d'un café » explique Thierry Morgante, du bar-brasserie, la Tanière à Tatins. En effet, avec quatre autres commerçants gamachois, la boucherie du Centre, le salon de coiffure Instinc'tif, Optique Gamaches et la bijouterie Marianne Dubois, il a obtenu, fin 2008, la Charte qualité qui est décernée par la Chambre de commerce et d'industrie littoral picard-normand.

Pour l'obtention de cette charte, les commerçants concernés ont été abordés par un client « testeur »

anonyme. Ils étaient jugés sur plusieurs critères de qualité, comme l'amabilité et la courtoisie, la propreté du commerce, l'écoute et le conseil, la présentation de leur vitrine ou encore l'acceptation des choix et des réclamations des clients. Et c'est après avoir reçu cette Charte qualité, qu'ils se sont retrouvés et ont eu l'idée d'organiser une petite opération commerciale pour les fêtes de fin d'année.

Une opération commerciale envisagée

Ils ont chacun distribué un lot de tickets à gratter à leurs clients, des tickets « Duo gagnants » où il

fallait découvrir deux chiffres identiques pour connaître son cadeau. Chaque ticket permettait de remporter un lot, du plus important (un appareil photo numérique ou un VTT) au plus petit (un stylo).

La remise des gros lots a eu lieu à la Tanière à Tatins, en présence des cinq commerçants. « Pour l'opération « Duo gagnant », nous n'avons pas eu le temps de prendre contact avec nos autres collègues. Aujourd'hui, on aimerait pouvoir agrandir le cercle » espèrent-ils. Pour cela, ils ne vont pas manquer de rencontrer leurs collègues pour mettre très probablement une

autre opération sur pied.

Les gagnants des gros lots

Ont remporté un appareil photo numérique : Samuël Boudin, d'Hélicourt ; Sylvie Plozeau, de Longroy ; Éveline Dehédin et David Depoilly de Gamaches, un aspirateur : Joël Maison, d'Aigneville ; Céline Pruvot, de Tilloy ; Maité Boulard et Marie Labassé, de Gamaches ; un vallise Trolley : Mme Bourdin, d'E ; Sandrine Pruvot, de Gamaches, et Frédéric Poiret, de Guerville ; un VTT : Florentin Ilski, de Gamaches ; une chaîne hifi : Thierry Gruet, d'Aigneville ; un cuiseur à vapeur : Daniel Maillard, de Gamaches.

Le Courrier picard, le samedi 17 janvier 2009



Une partie des gagnants de l'opération « Tickets gagnants » avec les commerçants.